

**COMPTE RENDU DE SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 28 Mars 2014

Président : CROS Claude  
Secrétaire : DEKESTER HOLMIERE Pascale

Présents : CROS Claude  
DEKESTER HOLMIERE Pascale  
PONCET Bernard  
GRIMSTONE Martine  
CROS Nicolas  
BOSQUER Maryse  
RAGA Sylvie

Convocation du 24 mars 2014  
Début de séance : 21 heures 00

**1- Election du Maire et des Adjoints**

Est élu à l'unanimité :

Mr Claude CROS, Maire,  
Mme Pascale DEKESTER HOLMIERE Pascale, 1ère adjointe au Maire.

Le conseil municipal décide de fixer à un le nombre des adjoints.

**2- Indemnités du Maire et des Adjoints**

Les indemnités votées pour l'exercice des fonctions de maire et de premier adjoint sont :

- 250 euros mensuels pour le maire,
- 150 euros mensuels pour le 1<sup>er</sup> adjoint.

**3- Désignation des délégués auprès du Syndicat Intercommunal du Bassin du Verdoble**

Sont élus :

- Délégué titulaire : Bernard PONCET,
- Déléguée suppléante : Pascale DEKESTER HOLMIERE.

**4- Désignation des délégués auprès du SYADEN**

Sont élus :

- Délégué titulaire : Claude CROS,
- Déléguée suppléante : Martine GRIMSTONE.

La séance est levée à 22 h 10

Le Maire  
Claude CROS